

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2016**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 1<sup>er</sup> novembre 2016 à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;  
Madame Nicole Lussier, conseillère;  
Monsieur Roger Fortin, conseiller;  
Monsieur Paolo Girard, conseiller;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Pierre Vallières, conseiller a informé le directeur général de son absence.

Monsieur Serge Gibrau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2016-11-288

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

*Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.*

2016-11-289

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2016

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2016.

2016-11-290

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou contrats à savoir :

<b><u>Fournisseurs</u></b>	<b><u># Factures</u></b>	<b><u>Description</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
- Aquatech	50186	exploitation des eaux usées	1,993.60\$
- Groupe Environex		1396735 analyse d'eau usée	148.32\$
- Lavery	1301670	dossier CIVBEC, avis juridiques	1,973.26\$
- Techsport inc.	995548	balançoire parent-enfant	1,008.91\$

TOTAL : **5,124.09 \$**

2016-11-291

Acceptation des comptes à payer en novembre 2016 (document 1-A)-

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 1er novembre 2016 au montant de 24,369.18\$ tel qu'il appert au document 1A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois d'octobre 2016 au montant de 24,369.18\$ à être payés en novembre 2016, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les paiements y relatifs.

2016-11-292

Dépenses du directeur général, de la directrice générale adjointe et du maire –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 628,30\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>				<u>Raison</u>
<u>Montant</u>				
MasterCard				
- Palace de Granby	certificat	cadeau	Mme	Olivier
152.00\$				
- G. Doyon cuisine inc.	2 percolateurs	36 tasses		225.35\$
- Fleuriste Art Déco	bouquet	fleurs	Réjane	Olivier
40.24\$				
- Restaurant Bastos	repas départ	Réjane et	Régent	Olivier
101.28\$				
- Journal de Montréal	1 abonnement			80.71\$
- Home Dépôt	boîte		à	lettre
28.72\$				

2016-11-293

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

*Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

*Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.*

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-11-294

Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses pour la période 01-05-2016 au 31-10-2016.

- 2016-11-296 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus –  
Monsieur Serge Gibeau, directeur général, dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil suivant :
- Monsieur Pierre Chamberland, maire  
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller  
Madame Nicole Lussier, conseillère  
Monsieur Roger Fortin, conseiller  
Monsieur Paolo Girard, conseiller  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller
- 2016-11-296 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité –  
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :
- De constater le dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité;
  - De transmettre le rapport du maire aux citoyens.
- 2016-11-297 Avis de motion règlement de taxation 2017 –  
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement de taxation pour l'année 2017.
- 2016-11-298 Avis motion règlement de taxation pour l'entretien du réseau d'égout 2017 –  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement de taxation pour l'entretien du réseau d'égout pour l'année 2017.
- 2016-11-299 Demande d'aide financière du Club Optimiste pour 2017 –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser une aide financière de 500.00\$ au Club Optimiste Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix pour l'année 2017.
- 2016-11-300 Renouvellement de l'adhésion à Tourisme Montérégie –  
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à Tourisme Montérégie pour l'année 2017 au coût de 247.20\$ taxes incluses.
- 2016-11-301 Régime d'assurance collective : FQM/ADMQ –  
CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà adhéré au contrat d'assurance collective émis par Desjardins Sécurité Financière, dans le cadre du régime de la FQM et de l'ADMQ ;
- CONSIDÉRANT QUE la FQM, par son conseil d'administration, a fait connaître sa décision de gérer elle-même, et à l'interne, l'assurance collective et a notamment constituer, à cette fin, un comité composé d'élus, de directeurs généraux de municipalité ou de MRC et de représentants de l'ADMQ et de l'ADGMRCQ;
- CONSIDÉRANT QUE le contrat intervenu entre la FQM, l'ADMQ et Desjardins Sécurité Financière doit être renégozié à

l'automne 2016, pour entrer en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a retenu les services des actuaires AON-HEWITT pour la représenter et la conseiller notamment dans la négociation de ce renouvellement de contrat et qu'elle s'est engagée à consulter l'ADMQ quant aux conditions de ce renouvellement;

CONSIDÉRANT QU' en conséquence il y a lieu que la municipalité mandate la FQM et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) pour la représenter dans la négociation de ce renouvellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité mis sur pied par la FQM doit faire connaître ses recommandations quant aux modalités et au contenu d'un nouveau régime au début de l'année 2017, les conclusions du comité devant être mises en application, après un appel d'offres au bénéfice des municipalités visées par ce régime, le ou vers le 1<sup>er</sup> janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE pour être en mesure de mieux protéger les intérêts des municipalités et organismes membres du regroupement, la FQM et l'ADMQ souhaitent continuer à agir comme preneur du contrat cadre auprès de l'assureur, ce que désire également la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce mode de gestion devrait générer des économies pour les municipalités visées par ce régime;

CONSIDÉRANT QUE le statut de la FQM comme preneur du contrat cadre ainsi que son rôle de négociateur pour son renouvellement, avec ou sans amendement, correspondent à la mission que lui confient exclusivement les articles 14.71 et 708 du Code municipal ainsi que l'article 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes.

Il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Valentin mandate, irrévocablement jusqu'au 31 décembre 2017, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) pour agir à titre de représentant exclusif pour négocier l'adhésion de la municipalité et le renouvellement du régime d'assurance collective intervenu dans le cadre du régime de la FQM et de l'ADMQ, et ce, auprès de Desjardins Sécurité Financière ou, si nécessaire, de tout autre assureur;

Que la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés exclusivement à négocier et à convenir, avec tout courtier et Desjardins Sécurité Financière, toute mesure pouvant être nécessaire pour assurer une transition harmonieuse entre le régime en vigueur et celui à être convenu au terme de sa renégociation actuellement et en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016 ;

Que la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés à obtenir

accès au dossier d'assurance collective de la municipalité, et ce, auprès de tout courtier, ou de Desjardins Sécurité Financière.

Que la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés à négocier, contre rémunération, les services fournis respectivement par eux;

Que la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer son mandataire désigné et y substituer un autre;

Que la prise d'effet de la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

2016-11-302 Tournoi Inter-Régional N.A.P. de Napierville : demande de partenariat –

Il est dûment proposé et résolu l'unanimité du Conseil de ne pas donner suite à la demande de partenariat du Tournoi Inter-Régional N.A.P. de Napierville.

2016-11-303 Entérinement des dépenses effectuées pour le départ de la responsable de la bibliothèque –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité d'entériner les dépenses de 603.95\$ à l'occasion du départ de la responsable de la bibliothèque.

2016-11-304 Mandat CIMA+ : plans et devis remplacement du ponceau du chemin de la 3<sup>e</sup> Ligne –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de confier à la Firme CIMA+ le mandat de préparation des plans et devis pour le remplacement d'un ponceau sur le chemin de la 3<sup>e</sup> Ligne au montant de 10,950.00\$ plus les taxes applicables selon l'offre de service du 27 octobre 2016 et d'accepter l'estimation de 4,000.00\$ plus les taxes applicables pour la préparation des études géotechniques.

2016-11-305 Dépôt du rapport annuel d'activité AN 6 SCRI –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du rapport du plan de mise en œuvre de l'an 6 du SCRI.

2016-11-306 Rencontre avec l'office des transports du Canada le 17 novembre à Cowansville –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de déléguer Madame Nicole Lussier à la rencontre de l'Office des Transports du Canada à la MRC Brome-Missisquoi le 17 novembre 2016.

2016-11-307 Autorisation de travaux à la firme Florent Guay Electric : éclairage de la salle du Conseil et de la bibliothèque –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'autoriser l'achat de nouveaux luminaires pour la salle du Conseil et de la bibliothèque au montant de 2,931.86\$ taxes incluses;
- d'autoriser l'achat des lumières de sortie de secours nécessaires à l'étage tel que recommandé par le directeur du service des incendies;

- d'autoriser la firme Florent Guay Electricque à installer les nouveaux luminaires pour la salle du Conseil et de la bibliothèque ainsi que les lumières de sortie de secours à l'étage.

2016-11-308

Création d'un nouveau compte grand-livre et transfert de fonds : contrat de déneigement –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser :

- La création du numéro de grand-livre 02-33000-443  
TRANSP Déneigement contrat
- De transférer les fonds de :  
23-04000-721 IMMO Transport infrastructure route -21,000  
\$

2016-11-309

CPTAQ : Compte rendu de la demande et orientation préliminaire re Entreprises G.P. inc. –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du document reçu de la CPTAQ traitant du compte rendu de la demande et de l'orientation préliminaire relativement à la demande de « Les Entreprises G.P. (2011) Inc. »

2016-11-310

Suivi dossier Internet –

CONSIDERANT QUE la Municipalité est d'avis que la mise en place d'un réseau de télécommunication comprenant internet haut vitesse, téléphonie et télévision contribue à améliorer l'éducation, la culture, la formation de la jeunesse et le bien-être de la population;

CONSIDERANT QUE la Municipalité souhaite que tous les secteurs de la Municipalité soit desservis par un réseau de télécommunication stable et fiable;

CONSIDERANT QUE la Municipalité a entrepris des discussions avec la firme Câble Axion afin d'évaluer les possibilités de déploiement de son réseau sur le territoire municipal;

CONSIDERANT QUE la firme Câble Axion a confirmé à la Municipalité être en mesure de réaliser les travaux requis par la Municipalité;

CONSIDERANT QUE de nouveaux programmes d'aide des organismes gouvernementaux seront disponibles incessamment.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Madame Nicole Lussier, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la firme Câble Axion :

- à soumettre à la Municipalité une proposition de mise en place d'un réseau de télécommunication comprenant internet haut vitesse, téléphonie et télévision pour l'ensemble du territoire municipal;
- à soumettre à la municipalité les options de structures de fonctionnement conformément aux dispositions législatives en vigueur;

2016-11-311

- à participer à la préparation du dossier de demande de subvention dans le cadre des programmes mis de l'avant par les organismes gouvernementaux.

Adoption du règlement 463 pour prescrire que les poteaux et autres installations de support doivent être utilisés en commun par toute personne qui exploite une entreprise de télécommunication –  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
REGLEMENT NUMERO 463

Règlement numéro 463 relatif à l'utilisation des poteaux et installations de supports.

---

CONSIDERANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nicole Lussier, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil qu'il est par le présent règlement ordonné et statué ce qui suit :

**ARTICLE 1.**

Nonobstant toute autre disposition à ce contraire les poteaux, conduits servant à l'enfouissement et autres installations de support situés sur le territoire municipal doivent être utiliser en commun par toute personne qui exploite une entreprise de télécommunication, d'électricité et tout autre service de même nature.

**ARTICLE 2.**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

---

Pierre Chamberland  
Maire

Serge Gibeau  
Directeur général

2016-11-312

Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil constater le dépôt de la correspondance suivante :

- Club Lions de Napierville : invitation souper smoked-meat;
- MTMDET : accusé réception du bureau du ministre résolution panneaux d'identification ;
- Remerciement d'un citoyen : coupe d'arbre pour croix de chemin;
- MTMDET : Aide financière supplémentaire apporté de 748\$ pour le réseau routier;
- MCC : Sollicite la collaboration à l'égard de la protection et la mise en valeur de notre patrimoine culturel;
- Tourisme Montérégie / Loisir et Sport Montérégie / Réseau Vert : invitation 11 novembre.

- 2016-11-313 Guignolée et paniers de Noël 2016 –  
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de transmettre un communiqué aux citoyens et d'autoriser la publication dans le Journal Coup d'Oeil les informant que la guignolée se tiendra le 4 décembre et que les personnes qui désirent obtenir un panier de Noël doivent s'inscrire à la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix le mardi 6 décembre ou le jeudi 8 décembre entre 13h et 16h en présentant une pièce d'identité et une preuve de résidence ainsi qu'un bulletin scolaire pour les enfants de 5 ans et plus et une preuve d'identité pour les enfants de moins de 5 ans.
- 2016-11-314 Nomination des membres du CCU pour l'année 2017 –  
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :
- de renouveler le mandat de Messieurs Stéphane Boudrias, Patrick Charbonneau et Stéphane Valois au Comité Consultatif d'Urbanisme pour l'année 2017;
  - d'accepter la démission de Monsieur Patrick Galipeau.
- 2016-11-315 Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications de PG solutions –  
Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser de renouveler le contrat avec PG Solutions pour :
- L'entretien et le soutien des applications au coût de 6,950.25\$ taxes incluses;
  - L'entretien et soutien de l'application de «ACCESCITE-UEL» au coût de 287.44\$ taxes incluses.
- 2016-11-316 PG Solutions : autorisation de paiement re formation –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 210.00\$ plus les taxes applicables à PG Solutions pour le séminaire WEB « Accès-Cité : finances ».
- 2016-11-317 Mandat CIMA+ re Règlement sur les passages à niveau –  
Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de mandater la firme CIMA+ pour la préparation du dossier relatif aux renseignements à fournir au CN conformément sur les passages à niveau au coût de 11,250.00\$ plus les taxes applicables conformément à l'offre de services professionnels du 1<sup>er</sup> novembre 2016
- 2016-11-318 Formation ADMQ –  
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe à participer à la formation de l'ADMQ 17 novembre 2016 au coût de 295.00\$ plus les taxes applicables.
- 2016-11-319 Levée de l'assemblée  
Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:20 heures.



Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

---

Serge Gibeau  
Directeur général